



Commission d'évaluation  
de l'enseignement collégial

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Plan stratégique actualisé 2018-2023**

**du Cégep de St-Félicien**

Octobre 2021



Québec, le 23 novembre 2021

Madame Sylvie Prescott  
Directrice générale  
Cégep de Saint-Félicien  
1105, boulevard Hamel, C. P. 7300  
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8

**Objet : *Plan stratégique 2018-2023 – Actualisation***

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 5 octobre 2021, de la version actualisée du *Plan stratégique 2018-2023* du Cégep de Saint-Félicien, adoptée par son conseil d'administration le 27 avril 2021.

Dans son rapport d'évaluation daté de mars 2020, la Commission avait jugé la version précédente du plan partiellement conforme aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnels*. La Commission recommandait en effet au Cégep d'élaborer et de rendre disponible aux étudiants un document expliquant son plan de réussite.

Pour expliquer le plan de réussite à ses étudiants, le Cégep de Saint-Félicien a élaboré un *Guide de la réussite* en format numérique. Ce guide, disponible sur l'intranet du Cégep, communique notamment de l'information supplémentaire sur des axes du plan de réussite qui concernent directement les étudiants et sur les ressources disponibles pour l'aide à la réussite. La recommandation est donc levée.

Dans son rapport de mars 2020, la Commission avait également formulé deux suggestions auxquelles le Cégep a donné suite lors de l'actualisation de son plan. Il a, en effet, intégré à la plus récente version de son plan un mécanisme de suivi de la mise en œuvre, un mécanisme de reddition de comptes ainsi qu'un mécanisme d'évaluation et d'actualisation.

Considérant ces modifications, la Commission estime que le *Plan stratégique 2018-2023* du Cégep de Saint-Félicien est maintenant conforme aux dispositions de la Loi, qu'il est de qualité et qu'il comprend l'ensemble des éléments essentiels afin d'en assurer l'efficacité.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

***Original signé***

Denis Rousseau

c. c. M. Pierre-Luc Ménard, directeur des études